



AUDIENCE DASEN « Présentation des revendications 26 janvier 2021 »

L'Intersyndicale FSU (3), SE-UNSA (2) et FNEC FP FO (2) présente ses revendications et remet au DASEN le tract départemental intersyndical.

Dans le 1^{er} degré :

- la **dégradation des conditions de travail** sont mises en avant. Les démissions et demandes de renseignements sur les ruptures conventionnelles se multiplient ; tout cela démontre un mal-être de la profession. Les injonctions entre accueil des élèves des enseignants grévistes et limitation du brassage sont perçues comme contradictoires ;
- les enseignants se demandent si les efforts déployés à **la stricte application du protocole dans les écoles** sont utiles en regard d'une application parfois beaucoup **plus souples dans le périscolaire** ;
- Le recrutement de contractuels dans le 1^{er} degré est une première dans le 1^{er} degré dans les Landes. Cela montre qu'il y a un réel besoin. Les syndicats réclament la **création de postes de titulaires**, d'enseignants formés et protégés par le statut .

Réponses du DASEN

- Il rappelle son attachement particulier à la fonction des **directeurs.trices d'école** à qui il a écrit pour les remercier de leur engagement. La circulaire d'août 2020 reste à mettre en place ; cela sera du ressort de l'IA-adjoint ;
- Au sujet des **masques**, un réassort a été fait et sera livré disponible aux établissements dans des lieux choisis au plus près pour limiter les déplacements. Il précise que ce sont bien des masques de type 1 correspondant aux préconisations du Ministère ;

Commentaires de la FNEC FP FO : notre Fédération rappelle que seuls les masques FFP2 sont reconnus par le Code du Travail !

- En ce qui concerne l'accueil des élèves des professeurs grévistes, on demande aux parents de les garder au maximum de leur possibilité mais l'accueil reste la priorité. **Le brassage n'est pas interdit mais doit être limité** pour permettre un traçage éventuel ;

Commentaires de la FNEC FP FO : ça doit être ce que le Ministre appelle un protocole « renforcé » ;

- Il n'y a pas de hausse des demandes de rupture conventionnelle dans le 1^{er} degré pour l'instant ;
- Il va falloir rencontrer les communes et les agglos pour clarifier les incohérences de mise en place du protocole entre temps scolaire et périscolaire ;
- Pour ce qui est des contractuels, il a demandé à pouvoir renouveler ces contrats.

Commentaires de la FNEC FP FO : ce qui montre bien qu'il y a des besoins. Mais nous insistons : ce ne sont pas des contractuels mais bien des créations de postes de titulaires que nous réclamons.

Dans le 2nd degré

- Les **DGH et absorption des HSA**.....Cela entraîne également des pressions sur les demandes de Temps Partiels.
- **L'inclusion** et sa déclinaison dans la loi sur l'école de la confiance sont en décalage avec la réalité car ne comportent aucun aménagement spécifique, d'autant qu'il faut gérer également toutes les autres difficultés, scolaires et sociales.
- Les professeurs d'**EPS** expriment la nécessité de fonctionner en **demi-groupes**.
- Depuis 2018, 415 heures ont été perdues. Le **H/E** n'a jamais été aussi bas ;
- **La question des AED**, de leur statut et de leur formation ;
- L'Education Prioritaire qui est remise en cause et cela risque de contribuer à dégrader les conditions de travail dans ces zones ;
- Les CLA (classes enfants allophones) ne devraient pas concerner les lycées privés ;

- Les réformes qui touchent **les postes médicaux et sociaux** ne vont pas dans le sens d'une meilleure prise en charge des difficultés des élèves ;
- L'autonomie des établissements entraîne une véritable navigation à vue. Les chefs d'établissements en ont assez des DGH !

Revendication commune aux deux degrés : LA REVALORISATION !

L'Intersyndicale rappelle le nécessaire **rattrapage de la perte de pouvoir d'achat, en partie due au gel du point d'indice, qui est de l'ordre de 20%**. Le gel du point d'indice doit donc être abandonné et compensé.

Fo précise que ce dégel concerne tous les agents, et que ceux de l'Education Nationale réclament également **l'intégration de 49 points d'indice nets supplémentaires (+183 euros, comme les hospitaliers)**.

La revalorisation proposée par le Grenelle et présentée par le Ministre comme historique exclut la plupart des personnels : rien pour les personnels de catégorie C, rien pour les médico-sociaux, rien pour les AESH. La prime d'attractivité ne concernera pas les collègues ayant dépassé le 7^{ème} échelon. Il ne s'agit que d'une poudre aux yeux médiatique destinée... à transformer en profondeur la gestion des Ressources Humaines et à mettre en place les contre-réformes s'attaquant au statut.

Réponses du DASEN

Il transmettra à la Rectrice l'ensemble des revendications.

- Pour ce qui est des DGH / HSA, il y a des inquiétudes mais un travail de dentelier pour savoir « où ça peut passer ». Les seuils ou planchers n'ont pas de sens...
- L'inclusion sera abordée au CT.
- Il reconnaît la difficulté à gérer la période pour les profs d'EPS.
- Dans l'Education Prioritaire, des critères trop rigides bloquent certains besoins. Il compte s'appuyer sur l'IPS (Indice de Positionnement Social) ; les REP tels qu'aujourd'hui ne sont pas satisfaisants.

Commentaires de la FNEC FP FO : lorsqu'on parle de « sur mesure », de « rigidité », c'est qu'on se prépare à gérer la pénurie. Les seuils permettent à tout le moins de garantir un nombre maximal d'élèves et leur suppression dans le 1^{er} degré a bien entraîné une dégradation des conditions de travail par une hausse du nombre

d'élèves par classe. Mais ils ont surtout le défaut, pour le Ministère, de ne pas permettre de « gratter » des postes !

- En ce qui concerne les AED, la crise sanitaire a mis en relief leur rôle, de même que pour les AESH.
- Le climat scolaire (après évocations d'agression récente d'un CPE) : il va évoquer ce sujet avec les référents des Zones d'Actions Pédagogiques.
- Au sujet du droit syndical, il s'emploiera, à son niveau, à ce qu'il ne soit pas entravé dans le département en demandant de lui faire remonter toute difficulté.